

- la solitude, il quitta Lérins et vint, avec la seule et dévouée Galla, se fixer à Léro (1), autre petite île en vue de la première, et, en ce temps-là, complètement abandonnée (2).

Ce fut dans cette résidence, éloignée de la fréquentation des hommes, qu'il composa ses deux traités : *Du renoncement au monde* et *Des louanges du désert*. En cette autre Pathmos, sa vie eût été comme murée contre les communications du monde extérieur, sans les rares visites des solitaires, ses voisins, et les lettres qu'il échangeait, de temps à autre, avec plusieurs des prélats et des personnages distingués de l'Eglise. Cependant, son âme éprouvait une soif si grande de ce qu'il appelle, à plusieurs reprises, un paradis (3), que, se sentant encore trop éloigné de son idéal, sur le rocher perdu au sein des flots dont il avait fait choix, il eut un moment la pensée de se retirer, pour un temps, dans le grand érème de la Thébaïde, où vivait alors un peuple merveilleux d'anachorètes (4).

Ses amis, ses admirateurs qui tenaient à conserver ce grand esprit à l'Eglise des Gaules, et Cassien entre autres, s'efforcèrent de le faire changer de résolution. A ce sujet, celui-ci publia ses sept dernières conférences, œuvre destinée à l'exposition des règles de conduite observées par les plus illustres des ascètes de l'Egypte. Mis par la lecture de

(1) *Id. ibid.*

(2) Ces deux îles forment l'archipel de Lérins, sur la côte du département du Var. L'une se nomme Saint-Honorat, l'autre est cette fameuse île Sainte Marguerite, dont la prison d'Etat vit mourir l'*Homme au masque de fer*.

(3) *Paradisum possidentibus se exhibet. (De laud. eremi). — Corporis est eremus animæque paradisu (Id. ibid.)*

(4) *Alter vero ut etiam corporali eorumdum ædificaretur aspectu, Ægyptum penetrare voluerit. (Cass. Præf. in colloq. XI, ad Honorat. episc. et Eucher).*